

SOL



CULTIVER LA RÉSILIENCE PAYSANNE

Un livret illustré de savoir-faire agroécologiques en milieu sahélien

PRÉSENTATION DES PARTIES PRENANTES



L' **Association des Villageois de Ndem (AVN)**, née en 1985 et devenue ONG en 2006, cherche à **inverser la dynamique d'exode rural**. De par sa vision holistique des problèmes socio-économiques et environnementaux, elle agit aussi bien dans l'accès aux services essentiels (éducation, santé, eau, assainissement, énergies renouvelables, micro-assurance), dans la restauration de la biodiversité locale que dans la promotion de l'entrepreneuriat rural (agroécologie, transformation alimentaire, artisanat, énergie) s'inscrivant dans une **vision intégrée du développement rural**. L'ONG mobilise actuellement près de 200 membres actifs dans les régions de Diourbel et de Louga. Après 40 ans d'efforts, Ndem est ainsi devenu un **pôle de développement endogène pérenne**, reconnu par les institutions gouvernementales sénégalaises et mobilisant un réseau d'une dizaine de partenaires internationaux.



SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires, est une association qui agit pour construire des **modèles agricoles et alimentaires justes et durables**, permettant aux paysan·nes de vivre dignement de leur travail, garantissant à tous et toutes un accès à une alimentation saine. Ainsi, SOL défend une **agroécologie paysanne, féministe et décoloniale**, qui permet à chaque peuple de garantir sa **souveraineté alimentaire** dans le respect de son environnement. Nos actions s'étendent aujourd'hui sur trois zones géographiques : France, Inde et Afrique de l'Ouest et se structurent autour de quatre leviers :

- la construction et le soutien de projets développés avec des organisations locales ;
- la mise en relation d'acteurs et actrices du local à l'international ;
- la sensibilisation citoyenne à travers des outils pédagogiques et éducatifs, des festivals et des rencontres ;
- le dialogue avec les pouvoirs publics en lien avec les collectifs dont l'association est membre.

Depuis 45 ans, SOL a mené plus de 100 projets avec une centaine de partenaires locaux en France, en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud et en Amérique Latine. Au total, 368 438 paysan·nes ont déjà été formé·es, plus de 890 000 arbres ont été plantés et plus de 100 000 jeunes ont été sensibilisés.



SOMMAIRE

01	Editorial	4
	Dessiner l'agroécologie : transmettre autrement les savoirs paysans	
02	Contexte	6
	Cultiver durablement face aux défis sahéliens	
03	Les pratiques dessinées	
	1. Le biopesticide à base de piment de Nguiguiss Bamba	8
	2. Le biopesticide à base de Neem	10
	3. Le compost solide	12
	4. Le compost liquide	14
04	Les pratiques écrites	
	1. Le biopesticide à base de piment de Nguiguiss Bamba	16
	2. Le biopesticide à base de Neem	17
	3. Le compost solide	18
	4. Le compost liquide	19
05	Méthodologie et perspectives d'évolution	22
06	Remerciements	24
	Ours de publication	25

01 EDITORIAL

DESSINER L'AGROÉCOLOGIE : TRANSMETTRE AUTREMENT LES SAVOIRS PAYSANS

La culture maraîchère constitue un véritable défi en zone sahélienne. Dans les régions de Louga et de Diourbel au Sénégal, où le maraîchage avait pratiquement disparu au cours des dernières décennies, l'Association des Villageois de Ndem et SOL relèvent le défi de redonner vie à une agriculture maraîchère paysanne durable et diversifiée.

La réalisation de ce livret est intimement liée cette aventure, initiée en 2017 dans le cadre du projet « Biofermes Sénégal ». Dans un paysage aride, en proie à l'exode rural de la jeunesse, sous le double effet de la désertification et de la perte d'attractivité du travail agricole, est né l'intention de donner vie à des espaces-test innovants. Suivant les principes de l'agroécologie paysanne, la création de 2 fermes-écoles et l'accompagnement de plus de 400 paysannes sur 6 espaces-test ont permis le développement d'activités agricoles durables en saison sèche, restaurant la vie des sols, créatrices de liens entre les paysan-ne-s et permettant de stimuler le tissu économique local.



Au cœur de cette dynamique, l'Association des Villageois de Ndem supporte un dispositif de formation continue aux pratiques agroécologiques pour les paysan-ne-s et les jeunes aux alentours des villages de Ndem (département de Bambey) et de Mbacké Kador (département de Kébémér). Porté par une équipe mixte intégrée aux 2 fermes-écoles, composée de technicien-ne-s qualifié-e-s sénégalais-e-s et d'animateur-ice-s expérimenté-e-s issu-e-s des villages de la zone, ce dispositif promeut des systèmes de polyculture-élevage diversifié reposant notamment sur une irrigation raisonnée et l'autonomie en bio-intrants, en particulier en semences paysannes.

La création de ce livret s'inscrit dans cette dynamique, en proposant un recueil illustré de savoir-faire pour la confection d'intrants agricoles basés sur des matières premières locales et biologiques, fondamentales à la pratique du maraîchage sous un modèle agroécologique. Il résulte de la volonté de faire vivre des savoirs endogènes, pratiqués et éprouvés par les paysan-ne-s accompagné-e-s, afin d'en favoriser la diffusion au sein du monde paysan et de la jeunesse rurale sénégalaise et ouest-africaine.

L'accessibilité à ces connaissances représentant de fait un enjeu crucial pour renforcer la résilience des systèmes paysans ouest-africains, ce livret propose des fiches pratiques illustrées destinées à un public peu ou pas alphabétisé, poursuivant l'ambition d'une diffusion de ces pratiques au plus grand nombre.



Fruit d'un travail autour de la vulgarisation des bonnes pratiques agroécologiques par les acteurs du projet, la nécessité de ce livret répond à un double constat. Celui d'un manque d'accès à des supports pédagogiques relatifs à cette thématique, particulièrement en zone rurale, et le fait que ces derniers ne soient pas toujours adaptés à une approche simplifiée et accessible à tous-tes.

Cet ouvrage se destine ainsi à toute personne désireuse de se former aux techniques élémentaires et indispensables à la culture maraîchère agroécologique, par leur mise en application concrète, guidées par des fiches techniques illustrées, .

02 CONTEXTE

CULTIVER DURABLEMENT FACE AUX DÉFIS SAHÉLIENS

Ce livret met en lumière des pratiques agroécologiques permettant de relever certaines contraintes agro-environnementales relatives à la culture maraîchère en zone sahélienne. Celles-ci sont de diverses natures : adaptation aux changements climatiques, lutte contre les ravageurs, restauration de fertilité des sols, accès et gestion durable de l'eau d'irrigation.

La culture maraîchère est en effet un défi de taille dans les régions du centre et du nord du Sénégal : une terre pauvre, sableuse et drainante ("deck dior"), une difficulté d'accès à une eau douce en quantité suffisante et à bon prix, une forte dépendance à des intrants chimiques importés et coûteux : engrais pour la fertilisation des sols et la croissance des végétaux et pesticides pour la protection des plantes, néfastes pour la santé des sols comme celles des paysan·ne·s ainsi que celles des consommateur·rice·s de leurs produits. A cela s'ajoute une difficulté d'accès à des semences de qualité, reproductibles et adaptables au contexte local.

Ces difficultés sont renforcées par les effets des changements climatiques, particulièrement perceptibles depuis 40 ans dans la zone : baisse moyenne de la pluviométrie annuelle d'environ 300 mm, irrégularité croissante des pluies avec la multiplication d'événements plus courts et intenses rendant plus difficile l'absorption par les sols, augmentation de la température moyenne de 1.7 °C en 30 ans, augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes de sécheresse.

Au-devant de ces constats, l'Association des Villageois de Ndem et SOL travaillent à la promotion d'autres méthodes et savoir-faire, notamment basés sur des pratiques ancestrales, s'inscrivant dans l'agroécologie paysanne. L'agroécologie paysanne est à la fois une science, un ensemble de pratiques agricoles et un mouvement social, en faveur de systèmes agricoles et alimentaires équitables et durables.

Cette vision implique de concilier la recherche d'une production agricole saine et abondante basée sur l'usage de ressources organiques, avec la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Elle permet une meilleure résilience des systèmes agroalimentaires faces aux effets des changements climatiques. Elle encourage également une plus grande autonomie des paysan·ne·s vis-à-vis d'un ensemble de dépendances matériels, techniques, génétiques, économiques résultant de l'adhésion à un système agro-industriel mondialisé. Le recours à la diversification des cultures, leurs rotations fréquentes, la création de haies-vives par la plantation d'arbres, un travail superficiel de la terre et le recours aux méthodes comme le zaï ou le paillage, sont autant de pratiques allant dans le sens d'une agriculture apportant des réponses concrètes face aux défis pédoclimatiques et socio-économiques de la zone.

Cette approche favorise également une agriculture apportant des revenus décents aux paysan·ne·s par l'adhésion aux principes du commerce équitable, source de stimulation du tissu économique local et allant dans le sens d'une réelle souveraineté alimentaire. Dans cette optique, la valorisation du rôle des paysan·ne·s est fondamental, en ce qu'ils et elles représentent les vecteurs principaux d'un renforcement durable des systèmes alimentaires territoriaux.

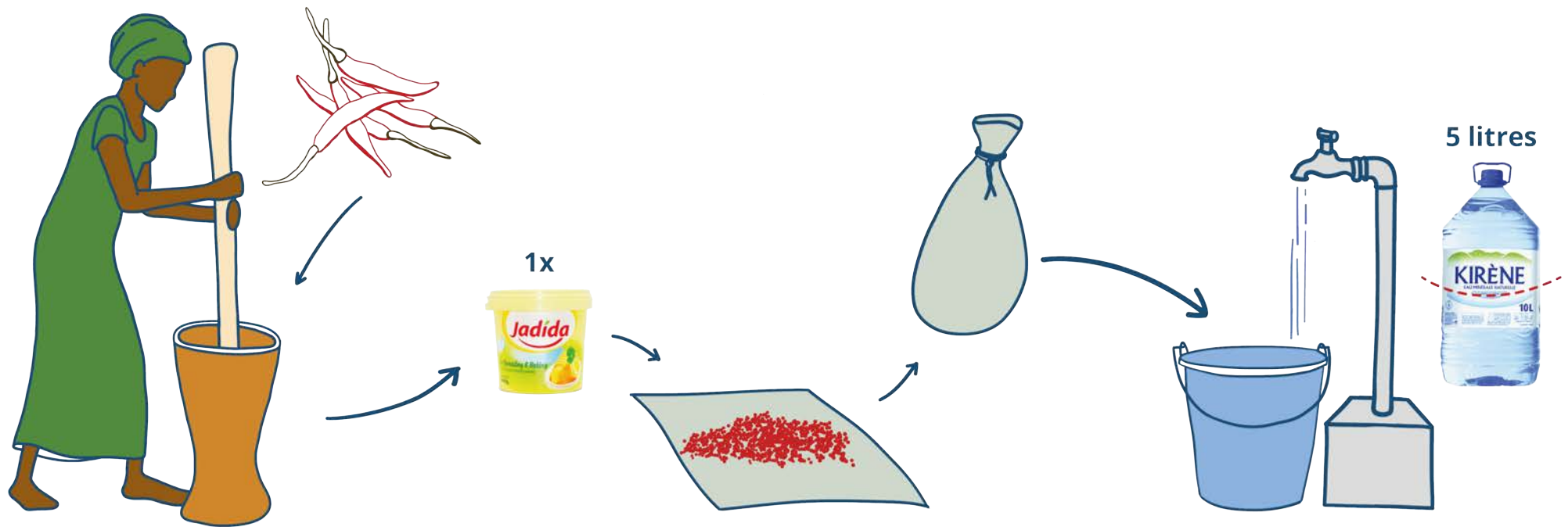
Enfin, ce livret tient pour postulat que rien ne devrait entraver l'accès des paysan·ne·s à des connaissances et savoir-faire cruciales pour la

diversification et l'adaptation de leurs activités à leurs besoins. Tenant compte d'une offre de cursus d'enseignements encore limitée en matière d'agroécologie au Sénégal, à l'image des animateur·rice·s du projet, non issu·e·s de cursus académiques, ce recueil de savoir-faire s'insère dans une dynamique de partage de connaissances sur la base d'un retour d'expérience. Il contribue à la libre diffusion de ces pratiques, pour le plus grand nombre, avec simplicité et de manière à soutenir la transmission orale et pratique de ces savoirs.



03 PRATIQUES DESSINÉES

1. LE BIOPESTICIDE À BASE DE PIMENT DE NGUIGUISS BAMBA



écraser le piment à l'aide d'un mortier ou broyeur

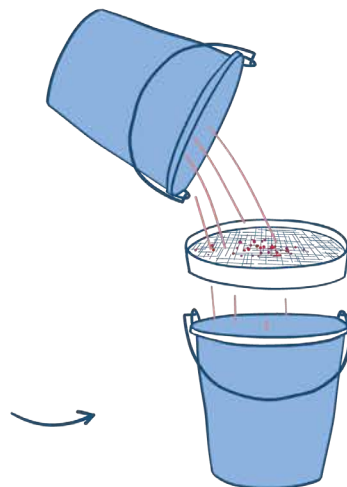
remplir 1 pot de beurre avec la poudre

attacher la poudre dans un tissu fin

mettre 5 litres d'eau dans un récipient et placer le tissu avec la poudre à l'intérieur



laisser macérer pendant 12 heures



filtrer



ajouter 1 boîte d'allumettes
de savon rapé



diluer dans 10 litres d'eau



mélanger



verser le mélange dans un pulvérisateur



pulvériser le biopesticide en hauteur sur les cultures

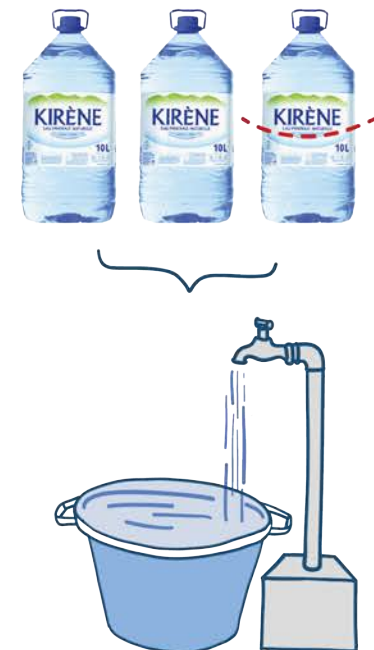
2. LE BIOPESTICIDE À BASE DE NEEM



ramasser 5 kilos de feuilles de Neem



écraser les feuilles



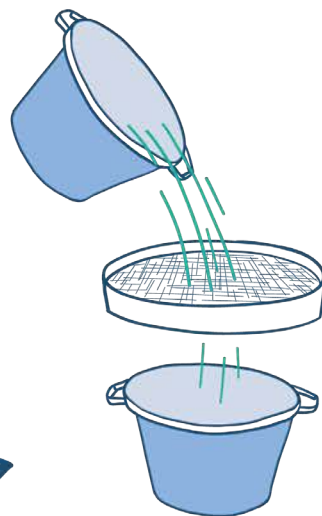
mettre les feuilles dans
25 litres d'eau



12 heures



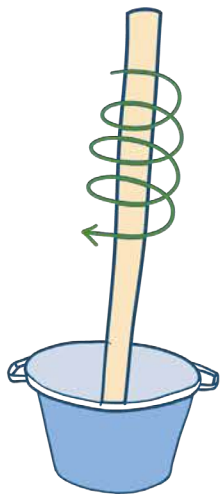
laisser reposer pendant 12 heures



filtrer



ajouter 1 boîte d'allumettes
de savon rapé



mélanger

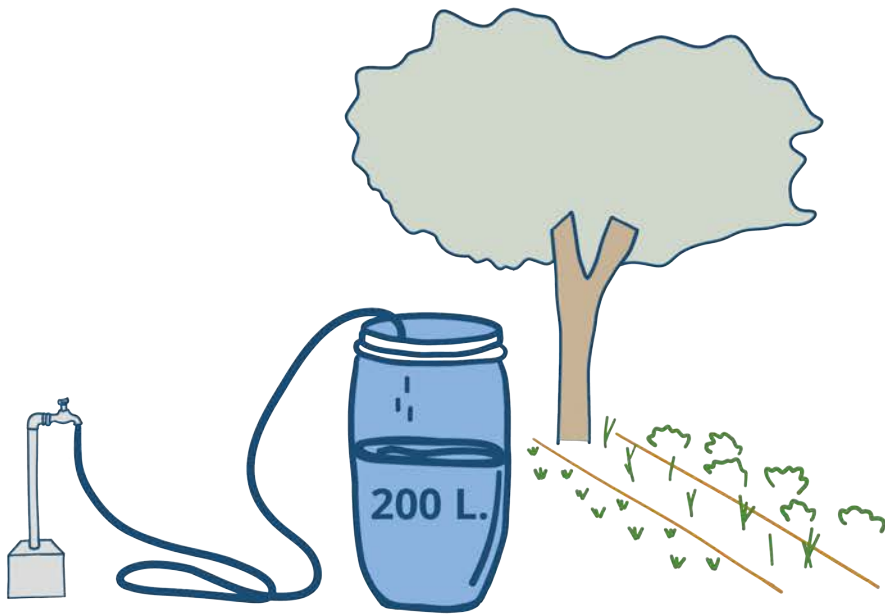


verser le mélange dans un pulvérisateur



pulvériser le biopesticide en hauteur sur les cultures

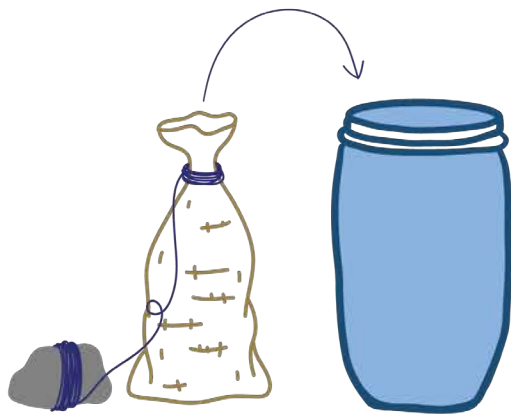
3. LE COMPOST LIQUIDE



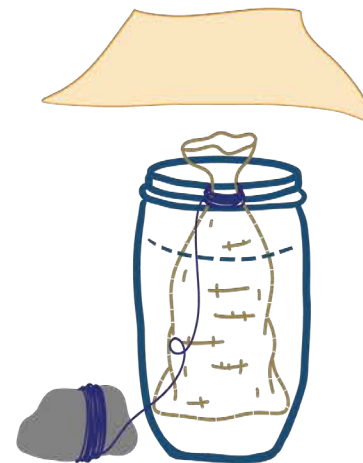
à l'ombre et près d'une source d'eau et des cultures, placer un barrique d'une capacité de 200 litres et remplir la moitié



dans un sac en fibre, mettre 12 kilos de fumier et 2 kilos de matière végétale

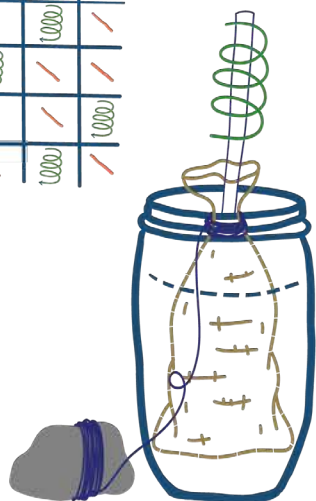


attacher le sac à une pierre



suspendre et immerger le sac dans le barrique, couvrir avec un tissu transparent

L	M	M	J	V	S	D
/	/	0000	/	/	0000	/
/	0000	/	/	0000	/	/
0000	/	/	0000	/	/	0000
/	/	0000	/	/	0000	/

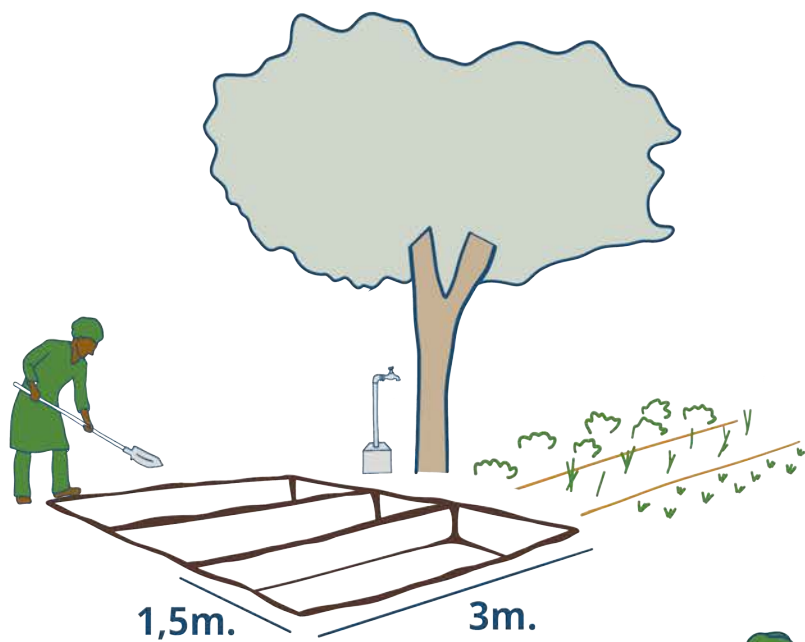


pendant 30 jours, remuer tous les 3 jours et vérifier régulièrement que le sac est en bon état

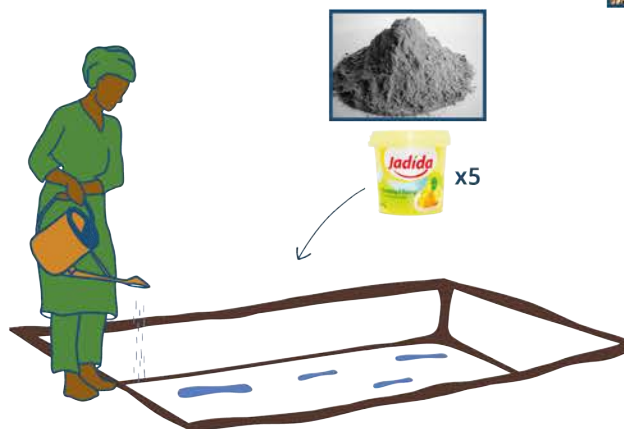


arroser directement aux pieds des plants

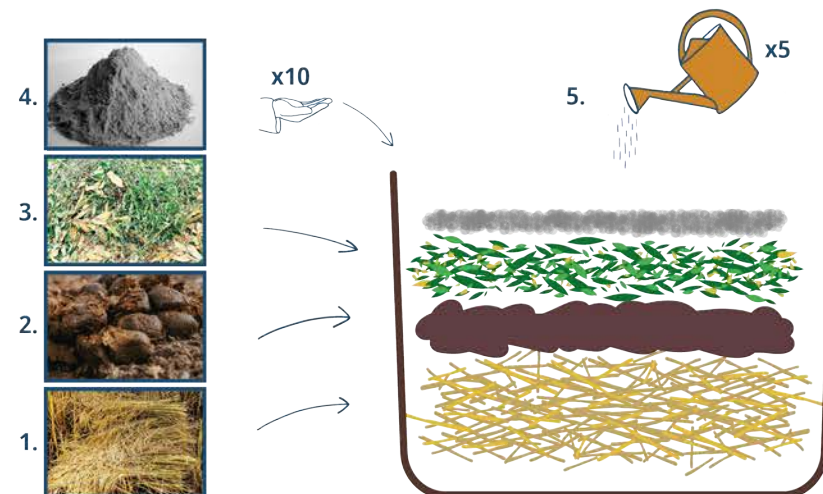
4. LE COMPOST SOLIDE



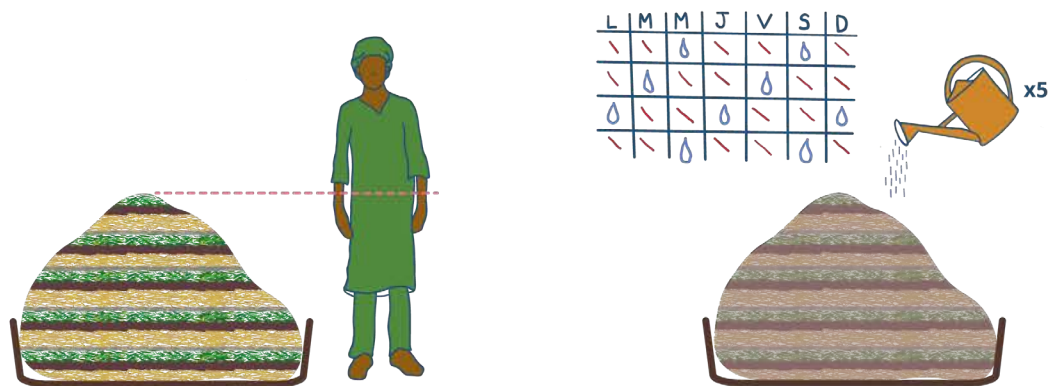
à l'ombre et près d'une source d'eau
et des cultures, creuser 3 fosses



bien arroser le fond d'une fosse
et ajouter 5 pots de cendres

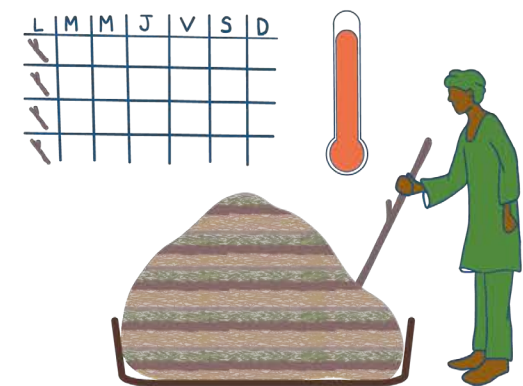


déposer dans cet ordre : paille, fumier,
matière végétale, cendres et arroser

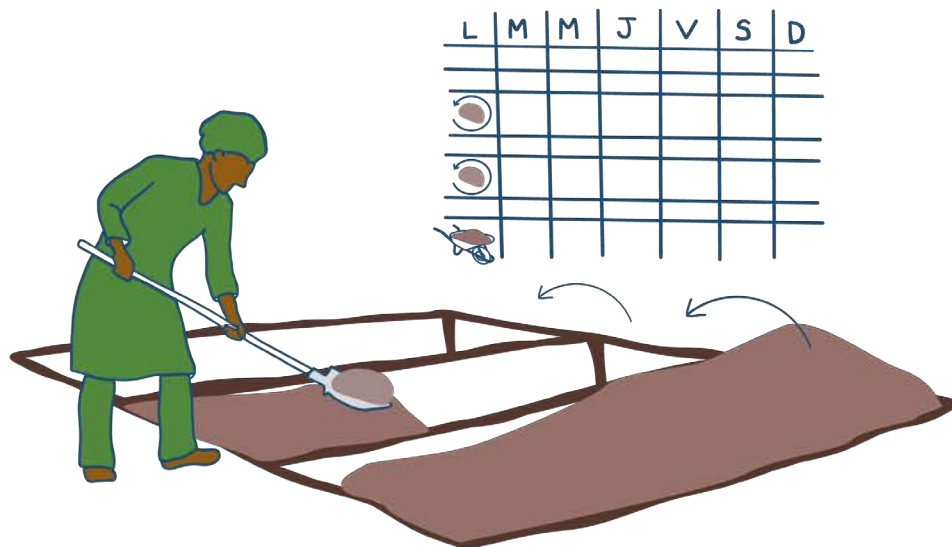


recommencer le même cycle de couches jusqu'à ce que le tas atteigne 1 mètre de hauteur « ba ci ndigue bi »

verser 5 arrosoirs d'eau tous les 3 jours pour conserver le tas humide



1 fois par semaine, contrôle la température en plantant un bâton à l'intérieur du tas, la chaleur indique une bonne décomposition



au bout de 15 jours, déplacer le tas dans la deuxième fosse, recommencer 15 jours plus tard dans la troisième fosse



après 45 jours de maturation, le compost est prêt à l'emploi, placer le directement dans les trous qui accueilleront les plants

04 PRATIQUES ÉCRITES

1. LE BIOPESTICIDE À BASE DE PIMENT DE NGUIGUISS BAMBA

1. Matières premières :

- 250 g de piment sec ;
- 15 litres d'eau ;
- 10 grammes de savon ordinaire rappé (équivalent 1 boîte allumettes).

2. Matériels nécessaires :

- 1 pot de beurre comme unité de mesure ;
- 1 mortier et 1 pilon ;
- 2 sceaux ;
- 1 tissu fin pour contenir la poudre de piment dans l'eau ;
- 1 tamis pour filtrer ;
- 1 bâton pour mélanger ;
- 1 pulvérisateur de 16 litres.

3. Procédé de fabrication :

- Placer 250 grammes de piment sec (équivalent 1 pot de beurre) dans un mortier ;
- Écraser le piment à l'aide d'un pilon ;
- Bien attacher la poudre obtenue dans un tissu fin ;
- Dans un sceau, verser 5 litres d'eau douce ;
- Déposer le tissu dans l'eau et laisser infuser pendant 12 h ;
- Retirer le tissu de l'eau, et si des morceaux de piment se sont échappés du tissu, filtrer le contenu du sceau à l'aide d'un tamis dans un autre sceau ;
- Ajouter 10 grammes de savon rappé ;
- Ajouter 10 litres d'eau douce pour diluer le liquide et bien mélanger ! ;
- Verser le liquide dans un pulvérisateur ;

Vous voilà prêt-e à protéger vos cultures !

4. Mode d'utilisation :

- Avant toute chose, le piment chauffe ! Il est important de bien se laver les mains régulièrement et ne pas se toucher le visage.
- Avec 1 pulvérisateur de 16 litres, il est possible de traiter 100 m carrés.
- Bien veiller à épandre le liquide en hauteur sur les cultures pour une bonne répartition sur les plantes (feuilles, tiges) !

2. LE BIOPESTICIDE À BASE DE NEEM

1. Matières premières requises :

- 5 kg de feuilles fraîches de neem ;
- 25 litres d'eau douce ;
- 10 g de savon ordinaire rappé (équivalent 1 boîte allumettes).

2. Matériels nécessaires :

- 1 sceau ;
- 1 mortier et 1 pilon ;
- 1 bassine ;
- 1 tamis – filtre ;
- 1 bâton pour mélanger ;
- 1 pulvérisateur.

3. Procédé de fabrication :

- Collecter 5 kilos de feuilles fraîches de Neem dans un sceau ;
 - Écraser les feuilles dans un mortier à l'aide d'un pilon ;
 - Placer les feuilles écrasées dans une bassine et y ajouter 25 litres d'eau douce ;
 - Laisser reposer le mélange pendant 12 heures à l'ombre ;
 - Filtrer le contenu de la bassine à l'aide d'un tamis ;
 - Une fois le liquide filtré, ajouter 10 grammes de savon rappé ;
 - Mélanger le liquide obtenu dans la bassine à l'aide d'un bâton ;
 - Verser le contenu de la bassine dans un pulvérisateur ;
- Vous voilà prêt·e à pulvériser le biopesticide !

4. Mode d'utilisation :

- Avant toute chose, quelques règles de sécurité !
 - Le neem peut avoir des effets irritants sur la peau, il est important de bien se laver les mains régulièrement et ne pas se toucher le visage.
 - Il est déconseillé aux femmes enceintes et allaitantes d'être en contact avec le biopesticide obtenu.
 - Si vos cultures se trouvent à côté d'une ruche d'abeilles, nous vous recommandons de privilégier le biopesticide à base de piment, sinon cela pourrait affecter la santé de nos précieux alliés pollinisateurs !
- Avec 1 pulvérisateur de 16 litres, il est possible de traiter 100 m carrés.
- Bien veiller à épandre le liquide en hauteur sur les cultures pour une bonne répartition sur les plantes (feuilles, tiges) !

3. LE COMPOST LIQUIDE

1. Matières premières :

- 12kg de fumure de vache ;
- 2 kg de matière verte azotée (acacia, leucaena, glicéridia, tronc de bananier, papayer, etc.).
- 100 litres d'eau douce.
- 1 arrosoir.

2. Matériels nécessaires :

- 1 bidon – capacité de 200 litres ;
- 1 grand sac en fibre ;
- 1 grosse pierre ;
- 1 grand bâton ;
- 1 tissu fin et transparent ou une moustiquaire.

3. Emplacement pour l'aménagement du compost :

- Dans un endroit à l'ombre, près d'une source d'eau, proche des cultures (zones d'application) ;
- Installer une barrique/bidon.

4. Procédé de fabrication :

- Verser 100 litres d'eau douce dans une barrique/bidon (remplir la moitié) ;
- Dans un sac perméable, déposer 12 kg de fumier et 2 kg de matière végétale ;
- Bien fermer le sac, et le déposer dans la barrique/bidon ;
- Pour ne pas que le sac reste au fond de la barrique/bidon, attacher le, à l'aide d'une corde, à une grosse pierre posée au sol ;
- Pour protéger le contenu de la barrique/bidon, et laisser être en contact avec l'air extérieur, placer un tissu fin et transparent ou une moustiquaire au-dessus de la barrique/bidon ;
- Laisser le sac macérer dans l'eau pendant 30 jours ;

- Tous les 3 jours, remuer le liquide à l'aide d'un grand bâton, et vérifier que le sac soit en bon état, bien fermé.

A l'issue des 30 jours, vous voilà en pleine possession d'un compost liquide riche en nutriments pour la croissance de vos plantes !

5. Mode d'utilisation :

- Verser le liquide dans un arrosoir et appliquer le de manière localisée sur vos cultures (au pied de vos plantes).
- 10 litres de compost liquide permettent la fertilisation de 10 m carrés, donc 100 litres pour 100 m carrés !
- Le compost liquide est un puissant stimulateur de croissance, ne pas hésiter à en appliquer en amont et pendant la phase de fructification des végétaux !

4. LE COMPOST SOLIDE (1/2)

1. Matières premières :

Pour 1 tas de compost d'environ 6m³ (environ 70 brouettes), prévoir :

- Environ 10 brouettes (0,85 m³) de matière végétale verte préalablement coupée : feuilles et herbes, éviter les branches, veiller à y inclure des végétaux à forte teneur en azote (leucaena, acacia, gliciridia) ; possibilité de rajouter des épluchures de légumes de la cuisine (notamment d'oignons)
- Environ 20 brouettes (1,7 m³) de fumier (privilégier celui de vache et de cheval, possibilité d'utiliser également celui de chèvre et de mouton)
- Environ 40 brouettes (3,4 m³) de paille sèche
- Cendres (choisir exclusivement de la cendre de bois)
- Environ 800 Litres d'eau

2. Matériels nécessaires :

- 1 pelle ;
- 1 fourche ;
- 1 arrosoir ;
- 1 grand bâton ;
- 1 brouette pour transporter facilement les matières premières.
- 1 pot (de type pot de beurre de 500 grammes)

3. Emplacement et aménagement d'un compost :

- Dans un endroit à l'ombre (idéalement sous un arbre), près d'une source d'eau, proche des cultures.
- Creuser 3 fosses de 1.5 mètres de largeur sur 3 mètres de longueur et environ 40 centimètres de profondeur, les unes à côté des autres, en laissant un espace de séparation entre les fosses suffisamment large pour pouvoir y marcher (au moins 30 cm)

4. Procédé de fabrication :

Pour une 1 couche complète de compost :
- Avant le dépôt des matières premières, bien arroser le fond de la première fosse.

- Verser 5 grand grands pots de cendre (pot de beurre de 500 grammes) dans le fond de la première fosse, en veillant à une répartition homogène.
- Déposer de la paille au fond de la fosse, 20 centimètres d'épaisseur
- Etaler ensuite une couche de fumier, 10 centimètres d'épaisseur ;
- Déposer par-dessus la matière végétale, 5 centimètres d'épaisseur ;
- Epancre l'équivalent de 5 poignées de cendres sur le tas ;
- Arroser le tas de compost avec 5 arrosoirs d'eau ;

Puis, recommencer le même cycle de couches successives jusqu'à ce que le tas atteigne 1 mètre de hauteur au-dessus du sol, « ba ci ndigue » (jusqu'à la taille), soit 1 mètre 40 centimètre au total en prenant en compte la profondeur de la fosse.

4. LE COMPOST SOLIDE (2/2)

Entretien et suivi du compost :

- Pour que le tas reste toujours humide, verser 5 arrosoirs d'eau tous les 3 jours sur l'ensemble du tas ;
- 1 fois par semaine, contrôler la température en plantant un bâton à l'intérieur du tas, en veillant à bien planter le bâton au milieu du tas, jusqu'au fond de la fosse. La chaleur et l'humidité du bâton témoignent d'une bonne décomposition.
- Si le bâton est froid et sec, cela peut signifier que le compost n'est pas assez humide, ce qui ralentit le processus de décomposition. Il faut donc arroser davantage le tas.
- Si le bâton est froid et humide, cela peut signifier que le compost est trop arrosé, ce qui ralentit également le processus de décomposition. Il faut alors diminuer l'arrosage du compost.
- Au bout de 15 jours, retourner le tas de compost en le déplaçant dans la fosse vide située juste à côté à l'aide d'une pelle,

en commençant par le dessus du tas.

Recommencer au bout de 30 jours en déplaçant le tas dans la 3^e fosse laissée vide.

- Au bout de 45 jours, le compost est normalement prêt à être utilisé dans le champ.

5. Mode d'utilisation

- Pour vérifier que le compost est bien prêt, il faut vérifier avant de le retirer de la fosse :
 - que la texture est bien friable et homogène (sans gros morceaux non décomposés) ;
 - qu'il n'y a pas d'odeurs de pourritures ou de moisissures ;
 - que la couleur est sombre de manière uniforme.

Si le compost n'est pas encore prêt, il faut le laisser un peu plus longtemps dans la fosse jusqu'à ce que ces caractéristiques soient remplies.

- Il suffit ensuite d'utiliser le compost en amendement de l'espace cultivé, en

fonction du type de cultures (dans les lignes de semis, dans les cuvettes « zaï », dans les planches, etc.).

- Attention, il est préférable d'attendre quelques jours avant de semer une graine ou de repiquer un plant dans l'espace composté afin que celui-ci ait le temps de refroidir.



05 MÉTHODOLOGIE ET PERSPECTIVE D'ÉVOLUTION

Aux fondements du projet Biofermes Sénégal se trouvent l'expérimentation et la mise en œuvre des savoir-faire paysans, dans un contexte pédo-climatique difficile (sécheresse, fortes chaleurs, faible biomasse, présence de ravageurs), et auprès de personnes débutant en grande majorité la culture maraîchère. Dans cette dynamique, ce livret a vocation à constituer un recueil de savoir-faire s'adressant à tout public, en particulier les jeunes et les paysan-ne-s en zone rurale, sous un angle pédagogique et intuitif, pouvant également constituer un support d'apprentissage et de formation.

L'Association des Villageois de Ndem s'appuie ainsi sur 40 années d'expérimentations de pratiques et dispositifs agroécologiques, en particulier depuis 7 ans dans l'animation de formation auprès de jeunes animateur·rice·s, stagiaires, élèves et étudiant·es, visiteurs divers. Pour la réalisation de cet ouvrage, et afin de rendre plus accessibles et plus intelligibles les approches théoriques et pratiques de l'agroécologie, des ateliers de réflexions ont réunis divers formateur·rice·s qualifié·e·s et expérimenté·e·s, les jeunes animateur·rice·s et l'équipe de coordination du projet afin de mettre en balance différentes approches de vulgarisation. Ces ateliers ont fixé le choix de vulgariser ces techniques prioritairement par l'illustration détaillée, et particulièrement par le dessin, complété par des pictogrammes et des photographies, et

portant une attention particulière à la traduction des quantités et des unités de mesure dans un cadre de références issu du quotidien des acteur·rice·s.

Dans cette optique, chaque recette se décline en deux versions : une version illustrée ainsi qu'une partie écrite pour tout besoin de précision ou de conseils dans le cadre d'une formation par exemple. Le choix de représenter exclusivement des paysannes dans les illustrations correspond aux réalités du terrain dans le cadre de ce projet (95% de femmes bénéficiaires). Ceci est également une manière de souligner le défi significatif que peuvent rencontrer les femmes dans l'accès à la terre notamment, et leur rôle clé pour la transition écologique des systèmes agroalimentaires. Dans le cadre du programme « Biofermes Sénégal », l'autonomie économique progressive dont elle bénéficient, issue des revenus générés par leurs activités agricoles, contribuent grandement au renforcement de la résilience socio-économique de leur foyer, dont elles sont les principales gestionnaires, et à l'amélioration de la qualité nutritionnelle de l'alimentation de leur famille.



Enfin, ce livret est une première édition d'un support pédagogique qui aura vocation à être progressivement complété, par l'inclusion de nouvelles pratiques maraîchères ainsi que dans les domaines de l'arboriculture, de l'élevage et de la reproduction de semences paysannes, menées au sein des fermes-école et des espaces-test du projet « Biofermes Sénégal ». Ayant vocation à constituer un passeport de formation pour les animateur.rice.s et les paysannes du projet, il rassemblera petit à petit leurs principaux acquis pratiques et théoriques.

Cet outil a vocation à être diffusé à moyen terme plus largement au sein du mouvement paysan sénégalais et ouest-africain, par le biais de l'inscription de SOL et de l'AVN dans un écosystème foisonnant d'acteurs associatifs, paysans et académiques engagés pour la promotion d'une transition agroécologique juste et durable des systèmes agroalimentaires de la sous-région.

06 REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des membres de l'Association des Villageois de Ndem et de SOL ayant participé à la construction de ces livrets.

Nos remerciements s'adressent également à Louise Roussiere pour le précieux travail de création des différentes illustrations, dans un soucis d'écoute et d'adaptation au coeur de cette démarche.

Ce recueil de savoir-faire a pu être réalisé grâce au soutien de nos partenaires techniques :



Et de nos partenaires financiers :



La publication relève de la seule responsabilité de SOL et de l'Association des Villageois de Ndem et ne peut aucunement être considérée comme reflétant le point de vue des organismes ayant apporté un appui financier.

COURS DE PUBLICATION

Publication par L'ONG des Villageois de Ndem, et l'association SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires.



ONG des Villageois de Ndem :

Ndem Meïssa, Département de Bambey, Région de Diourbel, Sénégal.

Antennes : Nguiguiss Bamba, Commune de Mbacké Kadior, Département de Kébémér, Région de Louga, Sénégal.

Contact : Tél : +(221)-77-744-5724 ; Mail : ong@ndem.info ;

Site internet : <https://ong-ndem.org>



SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires :

Siège : 20 rue de Rochechouart 75009 Paris

Antennes : 1 rue Joux-Aigues, 31000 Toulouse / Ches 21 paysans, 2 Rue Valperga, 06000 Nice.

Contact : Tel : +33 01 42 82 07 51 ; Mail : contact@sol-asso.fr

Pour en savoir plus : www.sol-asso.fr

Louise Roussiere : illustration, graphisme, photos, conseil :

Contact : Tel : +33 6 26 45 71 29 ; Mail : roussierelouise@gmail.com ; LinkedIn.



ONG des Villageois de Ndem
Youtube : @ONGdesvillageoisdeNDEM
Facebook : ONG des villageois de Ndem
Site internet : www.ong-ndem.org



SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires :
Facebook : @SOLassociation ;
Instagram : @SOL_association ;
Youtube : SOL : Alternatives agroécologiques et Solidaires